

**DECRET n° 95-65 du 13 Mars 1995**

Portant nomination de ~~Monsieur~~ (Joseph) KOKOLO en qualité de  
Médecin personnel du Président de la République

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 82-595 du 18 juin 1982 fixant les indemnités allouées aux  
titulaires de certains postes administratifs ;

Vu le décret n° 92/926 du 10 novembre 1992 portant réorganisation de la  
Présidence de la République ;

Vu le Décret n° 95-31 du 23 janvier 1995 portant nomination du Ministre à  
la Présidence, Directeur de Cabinet du Président de la République.

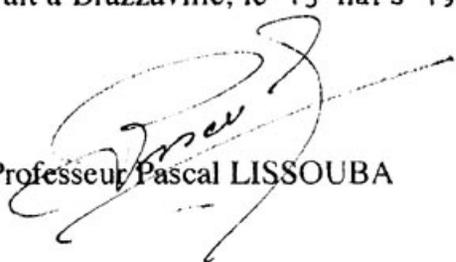
**DECRETE :**

Article premier : ~~Monsieur~~ (Joseph) KOKOLO Médecin biologiste de 10ème  
échelon est nommé Médecin personnel du Président de la République avec  
rang et prérogatives de Conseiller.

Article 2 : L'intéressé percevra les indemnités prévues par les textes en  
vigueur.

Article 3 : Le présent Décret, qui prend effet à compter la date de signature  
sera ~~publié~~, publié au Journal Officiel de la République du Congo et  
~~communiqué partout où besoin sera.~~

Fait à Brazzaville, le 13 Mars 1995

  
Professeur Pascal LISSOUBA

**DECRET N° 95 - 66 du 13 Mars 1995**  
Portant nomination du conseiller spécial  
du Président de la République

-----

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 92/926 du 10 novembre 1992 portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu l'arrêté n° 942 du 23 mars 1954, fixant les règles à suivre, en cas d'urgence, pour la publication des textes réglementaires.

**DECRETE :**

Article premier : Monsieur (Claude Antoine) DA COSTA est nommé Conseiller spécial du Président de la République avec rang et prérogatives de Ministre d'Etat.

Article 2 : L'intéressé percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3 : Le présent Décret qui abroge toutes les dispositions antérieures contraires sera ~~autorisé~~, publié au Journal Officiel du Congo ~~et communiqué partout où besoin sera~~.

Fait à Brazzaville, le 13 Mars 1995

Professeur Pascal LISSOUBA